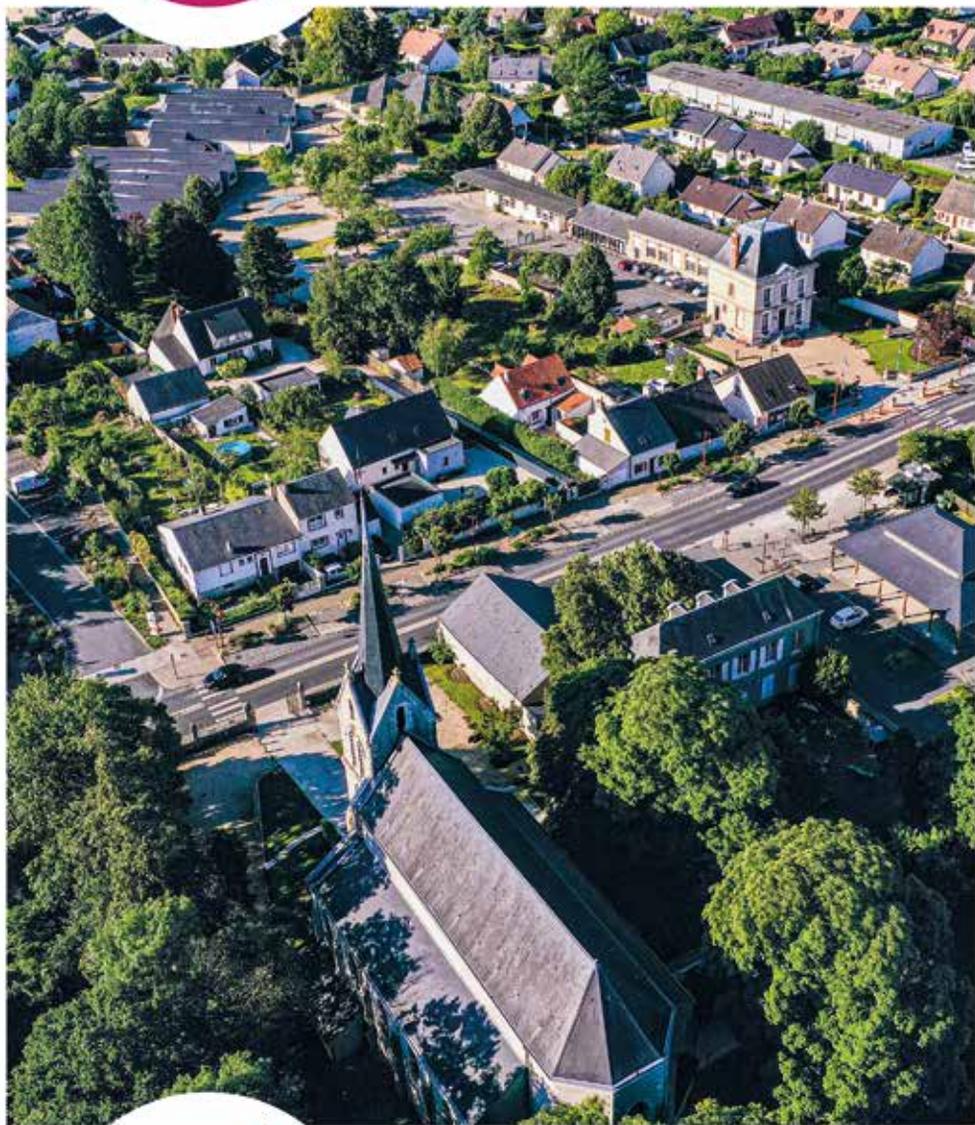


C'Pratique





ORLEANS-LA-SOURCE

Pavillon de type F4
de 106m² habitables environ
sur terrain de 345m²
Chauffage individuel gaz
DPE D et E
206.682 € dont honoraires
de négociation 7.182 € TTC
(3.6% TTC) à charge acquéreur.



OLIVET (45160)

Terrain à bâtir viabilisé de
827 m² environ
Libre constructeur
174.048 € dont honoraires
de négociation 6.048 € TTC
(3,6%TTC) à charge acquéreur.

sommaire

- 5 Édito
- 7 Histoire
- 11 Aujourd'hui
- 15 Mairie
- 21 Élus
- 27 Services techniques
- 32 Bon voisinage
- 34 Police municipale
- 35 Petite enfance
- 38 Vie scolaire
- 41 Loisirs jeunesse
- 45 Sport
- 48 Culture
- 53 Action sociale
- 56 Associations
- 61 Informations utiles
 - Vie économique
 - Numéros utiles
 - Santé
 - Transport



**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CARRELAGE
RAVALEMENT - SCIAGE**

Membre de
PlusquePRO
★★★★★
CE PRO EST RECOMMANDÉ
PAR SES CLIENTS **9,4 / 10**



02 38 66 78 92

AVIS CLIENTS SUR WWW.MACONNERIE-PERDOUX-45.FR

Impasse des Vignes • 45750 St Pryvé St Mesmin • contact@maconnerie-perdoux-45.fr

Le Carreau des Halles *Sarl Foulon*

Producteur de Fraises, Tomates, Concombres...
Vente au détail, Distributeur automatique
(légumes de saison)



7/7
24h/24



protection des cultures avec les insectes



Mardi au Mercredi de 15h à 19h • Vendredi de 9h30 à 19h
Samedi et Dimanche de 9h à 12h

Rue Gaston Deffié • SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN

Édito



C'Pratique et C'Urgent !

En cette période très troublée où chacun essaye de composer du mieux qu'il peut avec la situation sanitaire, il en est qui, plus que les autres, ont besoin que vous les souteniez.

Je veux, bien sûr, parler de nos commerçants et de nos entreprises.

Si le C'Pratique existe, c'est en partie grâce à eux qui le financent. Vous retrouverez donc leurs coordonnées au fil de ces pages ainsi, bien sûr, que toutes les informations qui vous sont utiles pour profiter pleinement de notre belle ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

N'hésitez pas à consulter également le site de la ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin sur www.saint-pryve.com et à suivre notre actualité en direct sur notre page Facebook : ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

En attendant que le soleil revienne, communiquons ensemble et restons solidaires !

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Thierry COUSIN,
Maire de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Alexandre RIBOULOT,
Adjoint à la Culture, à la Communication
et à la Vie Associative

**Point
Location
Remorques**



- Remorques porte-véhicule
- Dépanneuse
- Camion benne
- Camions de déménagement

06 38 67 90 82

17 rue St Euspace - 45750 ST PRYVE ST MESMIN - plr-orleans@outlook.com - www.plr-orleans.fr

**CARROSSERIE
J. Souchard & Fils**

Carrosserie et peinture automobile

Prêt gratuit de véhicule

Devis gratuit

Pare brise - Optique



du Lundi au Jeudi
7h30-18h
Vendredi 7h30-17h

Tél. 02 38 66 33 96

14 rue du Vieux Bourg à St PRYVE St MESMIN

Fax : 02 38 56 58 88 - peintrauto@orange.fr



REVLON
PROFESSIONAL

WELLA
PROFESSIONALS

ghd
grooming du monde

**Coiffure
Pryvé**

02 38 14 74 16

Lundi : 14h à 19h • du mardi au vendredi : 9h30 à 19h30 • Samedi : 9h à 19h

C. C^oal 15 Pierres • Av. du traité de Rome • 45750 ST PRYVE ST MESMIN

ALARME PROTECTION
Depuis 1976



- Alarme anti-intrusion*
- Vidéosurveillance*
- Contrôle d'accès

*Société certifiée APSAC

www.alarme-protection.fr

15 rue Flandres Dunkerque
45750 ST PRYVE ST MESMIN **02 38 62 39 06**

Gauthier ENTREPRISE
DE FINITION
BATIMENT*****
FAIT VIVRE VOS ESPACES

PEINTURE
RAVALEMENT
ISOLATION THERMIQUE
MAÇONNERIE
CLOISONS

FAUX PLAFONDS
CARRELAGE
PARQUETS
REVETEMENTS DE SOLS

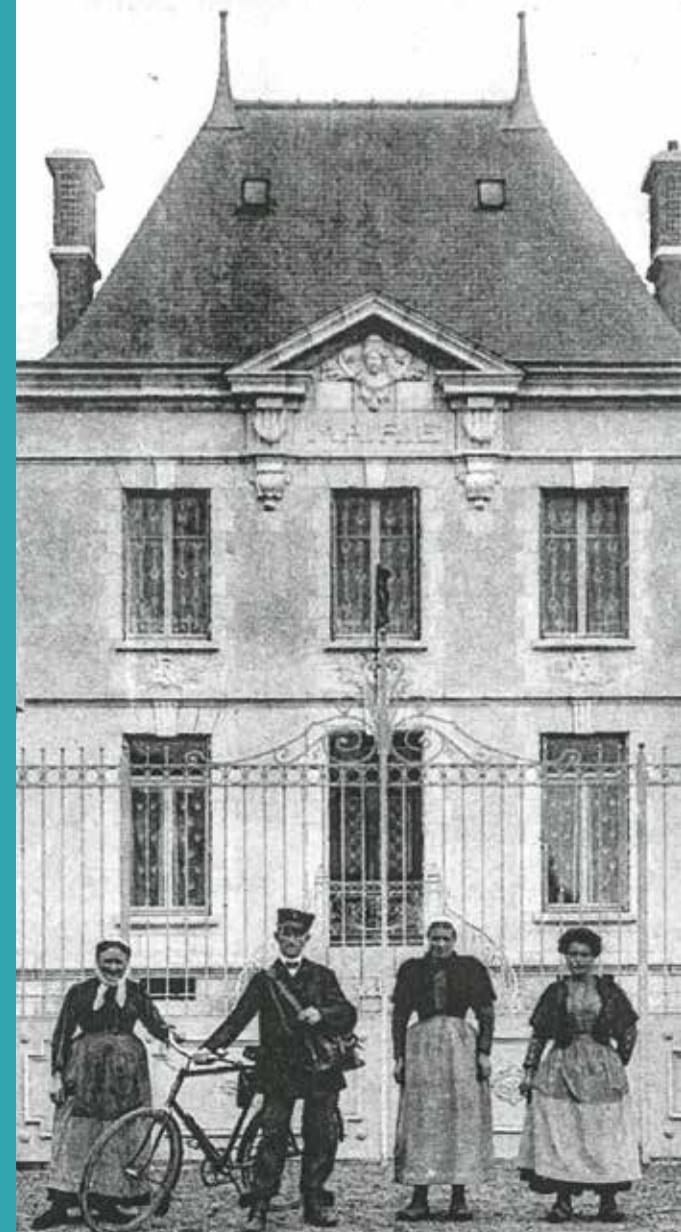
TEL. 02.38.56.56.10

gauthier@gauthier-sa.fr

3 rue JB Corot - ZA Les Montées - 45100 ORLÉANS

histoire
histoire

Histoire



Mairie

Saint-Pryvé Saint-Mesmin l'origine



La ville et la paroisse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin tirent leurs origines de deux saints de l'époque mérovingienne : Saint Privat et Saint Maximin.

Saint Privat, évêque de Mendes, mourut en 257 et c'est en 632 que le Roi Dagobert fit transférer ses cendres à Saint-Denis, près de Paris.

Saint Maximin était le neveu de Saint Euspace, grand ami de Clovis, dont il reçut vers 508 le Domaine de Micy afin d'y établir un monastère. A la mort d'Euspace, son neveu Maximin lui succéda et resta à la tête du monastère de Micy jusqu'en 520.

On pense que c'est lors du transfert des reliques de Saint Privat à Saint-Denis qu'une étape eut lieu à Micy et que les deux noms furent réunis.

A l'époque, le hameau où était érigée l'abbaye de Micy, portait le nom de Saint-Nicolas, qu'il porte encore aujourd'hui. Le rattachement à la paroisse

de Saint-Pryvé fut décidé par Napoléon, le 1^{er} septembre 1805.

L'église se trouvait alors rue du Vieux Bourg, près du four à briques. C'est en 1867 que l'église actuelle la remplaça.

Nous savons, par le registre des chemins vicinaux, qu'en 1822, il y avait encore deux mairies distinctes : une à Saint-Nicolas et l'autre à Saint-Pryvé. En 1825, il n'y a plus qu'un seul maire et une seule mairie pour les deux communes, administrativement réunies.

En 1843, la mairie et l'école des garçons se trouvaient rue des Sablons, et l'école des filles, tenue par des religieuses, était située rue du Vieux Bourg, à proximité immédiate de l'église de l'époque.

C'est le 17 mai 1858 que le Conseil Municipal, après l'inondation de 1856, projette la reconstruction

de la mairie et de l'école route de St-Mesmin. En 1909, c'est chose faite, une nouvelle mairie est construite, toujours avec l'école des garçons.

Saint-Pryvé Saint-Mesmin connut naturellement des périodes de troubles, marquées par des événements spectaculaires ; en voici quelques-uns :

1832 : épidémie de choléra

1846, 1856 et 1866 : inondations

1870 : occupation prussienne

1907 : inondation

1944 : libération de la ville, après la mort des résistants Claude Joliot, Albert Plouin, André Butot et Louis Thomas, fin août 1944.



Briqueterie



Trésorerie ancienne



Une situation exceptionnelle entre Loire et Loiret

Saint-Pryvé Saint-Mesmin occupe une situation exceptionnelle entre Loire et Loiret et compte, en 2018, 5 628 habitants. Sa superficie approche les 900 hectares.

Sur le territoire de la ville se trouve le site exceptionnel de la Pointe de Courpain, lieu où le Loiret rejoint la Loire. Elle fait partie du canton d'Olivet.

La longueur des voies communales est d'une quarantaine de kilomètres. Saint-Pryvé a attiré de nombreux habitants au cours des 30 dernières années, son caractère essentiellement rural se modifiant au fil des ans. La ville offre aux Pryvatains de nombreux services et équipements, qui viennent compléter ceux de l'agglomération orléanaise, avec laquelle les liens administratifs et économiques sont naturellement très étroits.

Évolution de la Population

- 1975 : 2 871 habitants
- 1982 : 3 150 habitants
- 1990 : 5 463 habitants
- 1996 : 5 644 habitants
- 2000 : 5 699 habitants
- 2006 : 5 365 habitants
- 2009 : 5 515 habitants
- 2014 : 5 290 habitants
- 2018 : 5 628 habitants

Lieux et monuments

- L'église a été construite entre 1865 et 1867.
- Un vieux four à briques est visible rue du Vieux Bourg, il a été entièrement restauré en 2013.
- La Croix de Micy a été érigée en 1856 et bénie en 1868 par Monseigneur Dupanloup ; elle est située sur la levée de la Loire sur une ligne droite reliant l'ancien monastère de Micy et la grotte du dragon placée sous l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin (de l'autre côté de la Loire).
- Le carmel de Micy est situé rue Claude Joliot. Il ne se visite pas.
- La réserve naturelle de Saint-Mesmin, située à la Pointe de Courpain, protège un tronçon de Loire de près de huit kilomètres, constitué de berges, d'îles et d'îlots. Elle englobe également la confluence de la Loire et du Loiret.
- Le Pont Saint-Nicolas a été reconstruit en 1676 pour franchir le Loiret. Il permet de rejoindre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. La première mention de ce pont date du XIII^e siècle.
- Le Pont de l'Europe, inauguré en 2000, est un pont en arc bowstring, conçu par Santiago

L'église



Calatrava, architecte espagnol. Il franchit la Loire dans l'agglomération orléanaise entre Saint-Jean-de-la-Ruelle au nord et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, au sud.

- Le Domaine de la Trésorerie, situé dans un parc classé et récemment rénové, est une demeure du XIII^e siècle qui offre un cadre exceptionnel pour toute réception, exposition ou séminaire.
- La Halle du Ponceau.



Four à briques



Croix de Micy

Trésorerie



Jumelages

- **Reinfeld** (Allemagne) depuis 1994
- **Codsall-Bilbrook** (Royaume-Uni) depuis 1998

Saint-Pryvé s'engage pour demain

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin s'affiche résolument comme ville pilote. Déjà pionnière en 2006 dans l'exclusion de l'usage des produits phytosanitaires sur son territoire, elle a remplacé, en 2009, 5 véhicules vieillissants par des véhicules propres (gaz naturel et électrique).

De plus, l'eau du Lac de Bel Air, réserve d'eaux pluviales, est utilisée pour l'arrosage des massifs de la commune. Deux ruches ont été installées sur la commune et produisent plusieurs kilos de miel par an. Deux espaces de biodiversité ont été aménagés au croisement rue de Bel Air et rue des Plantes et derrière la salle des fêtes.

La commune s'est également équipée d'un digesteur et d'un lombricomposteur, réduisant, par ces biais, considérablement le nombre de déchets alimentaires du restaurant scolaire et produisant du compost. De multiples actions et manifestations en faveur de l'environnement sont organisées tout au long de l'année avec le concours de Loiret Nature Environnement : don de compost, adoption de poules, ateliers et circuits ouverts à tous (découvertes des herbes folles, produits d'entretien naturels, gîtes à insectes...).

mairie
mairie

Mairie





La Mairie

215, route de Saint-Mesmin,
45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin
Tel : 02 38 22 63 63
Fax : 02 38 66 20 56
Email : mairie@saint-pryve.fr
Site Internet : www.saint-pryve.com
Facebook : [Ville de Saint Pryvé Saint Mesmin](https://www.facebook.com/Ville.de.Saint.Pryve.Saint.Mesmin)

Heures d'ouverture au public de la Mairie (Service Accueil, État Civil) :

- Lundi, mardi, jeudi : 8h30/12h - 13h30/17h
- Mercredi : 8h30/12h - 13h30/17h (sur rdv de 17h à 18h)
- Vendredi : 8h30/12h - 13h30/16h
- Fermé le samedi.

À la Mairie, 215 route de St-Mesmin, sont regroupés les services administratifs et la direction des services techniques et de l'urbanisme. Le centre technique municipal est à proximité, au 217 route de St-Mesmin. Les autres services municipaux sont répartis sur le territoire communal et peuvent être contactés directement.

Pour contacter les Services Municipaux Par téléphone

- **Affaires Générales, État Civil, Accueil Mairie :**
02 38 22 63 63
- **Médiathèque :**
02 38 66 05 93 - 7 place Clovis
- **Accueils loisirs sans hébergement, scolaire :**
02 38 22 63 69
- **Maison des jeunes et des loisirs :**
02 38 56 06 44
- **Centre Technique Municipal :**
02 38 22 63 65 - 217 route de St-Mesmin
- **Crèche Familiale :**
02 38 56 06 31 - Rue de la Belle Arche
- **Communication, affaires culturelles :**
02 38 22 63 85
- **Comptabilité :**
02 38 22 63 74
- **Direction Générale des Services :**
02 38 22 63 72
- **Services Techniques :**
02 38 22 64 11
- **Espace Social :**
02 38 51 09 10 - 20 place Clovis
- **Gymnase :**
02 38 56 06 56 - Place de la Belle Arche
- **Micro-crèche « La Farandole » :**
02 38 66 12 72 - 2 rue des Merisiers
- **Relais Assistants Maternels (RAM) :**
06 14 15 21 98 - 10 place Clovis
- **Police Municipale :**
02 38 51 17 77 - Place Clovis
- **Restaurant scolaire :**
02 38 22 63 64 - Rue Hervé Bazin

- **Réservation Salles Municipales :**
02 38 51 11 99 - 13 rue de la Salle des Fêtes
- **Secrétariat du Maire et des Adjointes :**
02 38 22 63 72
- **Sports :** 06 49 79 34 51
- **Urbanisme, Foncier :** 02 38 22 64 16

Par fax

- **Affaires Générales, État Civil, Accueil Mairie :** 02 38 22 63 75
- **Médiathèque :** 02 38 66 83 53
- **Espace Social :** 02 38 51 00 87
- **Centre Technique Municipal :** 02 38 22 63 87

Par E-mail

- **Accueil / État Civil :**
accueilmairie@saint-pryve.fr
- **Médiathèque :**
bibliotheque@saint-pryve.fr
- **CCAS :**
ccas@saint-pryve.fr
- **Accueils de Loisirs, scolaire :**
clsh@saint-pryve.fr
- **Communication :**
communication@saint-pryve.fr
- **Crèche Familiale :**
creche.saint-pryve@wanadoo.fr
- **Micro-crèche :**
lafarandole@saint-pryve.fr
- **RAM :** ram@saint-pryve.fr
- **Mairie :** mairie@saint-pryve.fr
- **Police Municipale :**
police@saint-pryve.fr
- **Ressources Humaines :**
mairie@saint-pryve.fr
- **Restauration scolaire :**
restaurantscolaire.spsm@orange.fr
- **Sport :** mjl45750@gmail.com
- **Tout autre service municipal :**
mairie@saint-pryve.fr

Permanence du Maire

Le Maire, Thierry Cousin, reçoit à la Mairie sur rendez-vous au **02 38 22 63 72** (assistante du maire).

Formalités administratives

Vous trouverez toutes les informations relatives aux formalités administratives sur le site Internet de la ville : www.saint-pryve.com (rubrique "La mairie et les services municipaux") vous pouvez aussi contacter l'accueil de la Mairie au **02 38 22 63 63** ou par e-mail sur accueilmairie@saint-pryve.fr.

Allo, Service Public

Le service de renseignements administratifs par téléphone est désormais proposé sur toute la France. Un numéro de téléphone unique : **39 39** répond aux demandes de renseignements administratifs. Ce service est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (coût : 0,15 € la minute en moyenne).

Le cimetière

Le cimetière de Saint-Pryvé Saint-Mesmin est situé rue des Quinze Pierres.

Horaires d'ouverture :

- du 1^{er} octobre au 31 mars : 8h - 18h
- du 1^{er} avril au 30 septembre : 8h - 19h30

Défibrillateurs et bornes électriques

St-Pryvé s'est doté d'une borne pour recharger les voitures électriques près du stade de foot, place du 11 Novembre.

5 défibrillateurs électriques se situent :

- à l'entrée de l'espace Léo Lagrange,
- au domaine de la Trésorerie (dans le placard de l'entrée en hiver et dans le chalet de la piscine en été),
- à l'accueil de la mairie,
- à l'accueil de l'espace social,
- dans les vestiaires du terrain d'honneur de foot.

Formalités

Carte Nationale d'identité (CNI)

Mairies d'Olivet ou Orléans

Pièces à fournir :

Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, 1 photo format 35x45, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'ancienne carte d'identité, la preuve de la nationalité pour les personnes devenues françaises. Pour les mineurs, idem + : carte d'identité du représentant légal, livret de famille et, selon le cas, jugement de divorce, jugement de tutelle fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Coût :

1^{re} carte gratuite puis 25€ en timbres fiscaux en cas de perte ou de vol

Observations :

Présence obligatoire de l'intéressé(e) pour la prise d'empreintes.

Validité :

15 ans

Passeport

Mairies d'Olivet ou Orléans

Téléphoner pour prendre rdv.

Pièces à fournir :

Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, 2 photos format 35x45, 1 justificatif de domicile de moins d'1 an, l'ancien passeport, la preuve de la nationalité pour les personnes devenues françaises. Pour les mineurs, idem + : carte d'identité du représentant légal, livret de famille et, selon le cas, jugement de divorce, jugement de tutelle fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Coût :

17€ pour les moins de 15 ans
42€ pour les 15-18 ans
86€ pour les majeurs

Observations :

Présence obligatoire de l'intéressé(e) pour la prise d'empreintes.
En timbres fiscaux.

Validité : 5 ans pour les mineurs
10 ans pour les majeurs.

Copie intégrale d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir :

Faire un courrier en indiquant : date de naissance, nom et prénom, dates et lieux de naissance des parents. Joindre 1 enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour la réponse. Pour les mineurs, CNI ou copie intégrale d'acte de naissance d'un des deux parents.

Coût :

Gratuit

Copie intégrale d'acte de mariage

Mairie du lieu de mariage

Pièces à fournir :

Faire un courrier en indiquant : date de mariage, noms et prénoms des époux (nom de naissance pour les femmes) + noms et prénoms des parents. Joindre 1 enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour la réponse.

Coût :

Gratuit

Copie intégrale d'acte de décès

Mairie du lieu de décès

Pièces à fournir :

Faire un courrier en indiquant : date de décès, noms et prénoms de la personne (nom de naissance pour les femmes). Joindre 1 enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour la réponse.

Coût :

Gratuit

Livret de famille (duplicata)

Mairie du lieu de domicile ou de mariage

Pièces à fournir :

Fournir l'état-civil des conjoints et des enfants avec 1 imprimé retiré dans la ville du domicile.

Coût :

Gratuit

Observations :

En cas de divorce, l'ex conjoint pourra obtenir un duplicata.

Certificat de nationalité française

Greffe du tribunal d'instance du domicile

Pièces à fournir :

Copie intégrale de l'acte de naissance + 1 justificatif de domicile + 1 justificatif d'identité.

Coût :

Gratuit

Observations :

Greffe : 44, rue de la Bretonnerie à Orléans.

Carte grise

Se renseigner en Préfecture

Copie certifiée conforme

Uniquement pour les copies destinées à l'étranger

Légalisation de signature

Mairie ou tout autre organisme sous tutelle de l'État.

Pièces à fournir :

Pièce d'identité.

Coût :

Gratuit

Observations :

Ne signer qu'en présence de l'autorité qui légalise.

Carte d'électeur

Mairie du domicile

Pièces à fournir :

Carte nationale d'identité, 1 justificatif de domicile.

Coût :

Gratuit

Observations :

Inscription toute l'année, clôture le 31 décembre. Avoir 18 ans avant le 1^{er} mars de l'année suivante. Nationalité française.

Casier judiciaire

Service central du casier judiciaire

07 rue de Landreau, 44079 Nantes, Cedex 1

Pièces à fournir :

Photocopie de la carte d'identité, du passeport ou du livret de famille.

Coût :

Gratuit

Recensement Service National

Mairie du domicile

Pièces à fournir :

Livret de famille, pièce d'identité et 1 justificatif de domicile.

Coût :

Gratuit

Observations :

Les jeunes doivent passer en mairie le mois de leur 16^e anniversaire pour se faire recenser.

Attestation d'accueil

Mairie du domicile ou commissariat de police

Pièces à fournir :

1 justificatif d'identité, 2 justificatifs de domicile, photocopie du passeport de la personne accueillie + déclaration d'impôts sur les revenus + bulletins de salaire.

Coût :

30€

Observations :

Le séjour ne doit pas excéder 3 mois consécutifs.

Permis de chasser

Fédération Dptale des Chasseurs

rue Paul Langevin à Orléans

02 39 69 76 20

Sites :

www.cerfa.gouv.fr

www.environnement.gouv.fr

www.oncfs.fr





STOP COVID-19
CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



élus
élus
élus

Élus





Le Maire
Thierry COUSIN

Les Adjoints



Jean-Claude HENNEQUIN
1^{er} Adjoint
Administration, ressources humaines, environnement, sécurité et protection civile



Catherine VOISIN
2^e Adjoint
Scolarité, jeunesse



Damien BAUDRY
3^e Adjoint
Finances, moyens généraux, commande publique



Magdeleine BABY
4^e Adjoint
Solidarités, petite enfance, personnes âgées et handicap



Alexandre RIBOULOT
5^e Adjoint
Communication, culture, vie associative et sportive



Min CHEN
6^e Adjoint
Urbanisme et patrimoine

Les conseillers municipaux délégués



Caroline JURY
Protection civile



Claire LEMOINE
Vie associative



Chantal MORIO
Sécurité



Béatrice THAUVIN
Environnement

Les Conseillers Municipaux



Aurore CASCIELLO



Olivier BEGUE



Claude COUTON



Laëtitia CREUZOT



Valérie FURET



Luc GALICE



Jean-Marc GAULT



Thomas HABARNAU



Michel JAMET



Charlotte LACOLEY
Conseillère métropolitaine



Edith LEMAIGNEN



Christiane MERCY

Les Conseillers Municipaux suite...



Suzanne MEIREIS-COUTO



Jean-Pierre PALISSON



Patrick POLLET



Vianney SENECHAL



Raphaël RAMETTE



Michel ZABEL

Autres élus

Président d'Orléans Métropole :

Christophe CHAILLOU

Président du Conseil Régional du Centre :

François BONNEAU

Conseillers Départementaux du Canton :

Hugues SAURY et Isabelle LANSON

Sénateurs du Loiret :

Jean-Pierre SUEUR, Hugues SAURY et Jean-Noël CARDOUX

Les Commissions Communales Permanentes

- Administration, ressources humaines, environnement, sécurité, protection civile
- Finances, moyens généraux, commande publique
- Urbanisme, patrimoine
- Solidarités, petite enfance, personnes âgées, handicap
- Communication, culture, vie associative et sportive
- Scolarité, jeunesse
- Travaux, voirie, mobilité

Le Maire

Il est le 1^{er} magistrat de la commune, il possède deux types de pouvoirs : au nom de la commune, il dirige les services municipaux, fait appliquer les décisions du Conseil Municipal et est responsable du maintien de l'ordre public. Au nom de l'Etat, il publie et fait exécuter les lois et règlements. En sa qualité d'Officier d'Etat Civil, il célèbre les mariages. Le Maire est également Officier de Police Judiciaire..

Les Adjoints au Maire

Ils suppléent le Maire dans l'ordre de nomination lorsqu'il est empêché et exerce les attributions que le Maire leur délègue. Leur nombre est limité à 30% de l'effectif global. A Saint-Pryvé, les Adjoints au Maire sont au nombre de 6, auxquels s'ajoutent 4 conseillers délégués. La Municipalité est formée par le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux délégués.

Les Commissions Communales Permanentes

Elles étudient les dossiers et préparent les délibérations pour le Conseil Municipal. Leur nombre et leurs attributions dépendent d'une décision du Conseil Municipal. Le Conseil de Saint-Pryvé s'est doté de 7 commissions présidées de droit par le Maire et placées sous la responsabilité des Adjoints.

Le Conseil Municipal

Il se réunit environ une fois par mois et délibère sur les décisions proposées par le Maire ou la Municipalité. Les réunions sont publiques (sauf si une majorité d'élus décide d'un huis clos). Le règlement de l'assemblée interdit au public d'intervenir durant les débats. Le Maire peut toutefois interrompre la séance pour donner la parole aux membres du public qui la demandent.

Le compte-rendu des Conseils Municipaux est consultable sur le site Internet de la ville : www.saint-pryve.com (rubrique La Mairie et les Services Municipaux > Le Conseil Municipal).

Champs de compétence des commissions

Il est d'usage de définir la municipalité comme le groupe formé par le maire et les adjoints, auquel il convient d'ajouter les conseillers délégués, en raison de l'organisation que nous avons choisie. Le groupe des adjoints se réunit toutes les semaines et, tous les quinze jours, il est complété par les conseillers délégués avec la présence du directeur général des services. Les réunions ont lieu en l'occurrence le mercredi à 20h15. On parle de bureau municipal dont les discussions et décisions sont notées dans un cahier que chacun peut librement consulter.

Le conseil municipal a élu les adjoints et les conseillers délégués qui tiennent donc leur légitimité du conseil. En revanche, leur délégation relève du maire, conformément au Code Général des collectivités territoriales.

La délégation signifie le droit de signer à la place du maire dans le secteur de compétences attribué par celui-ci et ouvre droit à l'indemnité. Le maire a, en conséquence, le seul pouvoir de retirer la délégation, mais de retirer à un élu son statut d'adjoint ou de conseiller délégué.



Les secteurs des adjoints

Le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit sur l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination.

Le Conseil Municipal pryvatrain a créé 7 commissions composées de 7, 8 ou 9 membres.

Administration, ressources humaines, environnement, sécurité, protection civile

Cette commission, encadrée par Jean-Claude Hennequin, est consacrée à l'administration générale, à la gestion des ressources humaines, aux affaires juridiques et au contentieux, à l'accueil, à la sécurité au sens de l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités territoriales, à la gestion des missions de la police municipale, et à la prévention des risques majeurs.

Elle est également consacrée à l'environnement, au développement durable et au cadre de vie. Cela comprend la politique de fleurissement de la ville.

La commission comprend 9 membres.

Finances, moyens généraux, commande publique

Le champ d'application de la commission des finances, encadrée par Damien Baudry, intègre la préparation et le suivi budgétaire, les questions fiscales, l'ensemble des moyens informatiques et matériels permettant le fonctionnement des services et la politique en matière de commande publique.

Elle comprend 8 membres.

Urbanisme, patrimoine

Le champ d'application de cette commission, encadrée par Min Chen, est l'urbanisme, la protection du patrimoine de la commune et les affaires de domanialité et de foncier.

Elle comprend 7 membres.

Solidarité, petite enfance, personnes âgées, handicap

Cette commission, encadrée par Magdeleine Baby, est consacrée aux solidarités, à la petite enfance, à la politique en direction des personnes âgées et à l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap.

Elle comprend 7 membres.

Communication, culture, vie associative et sportive

Cette commission, encadrée par Alexandre Riboulot, est consacrée à la communication, dont le bulletin et les outils numériques, la culture, l'événementiel, la vie associative et sportive. Elle définit la politique d'utilisation des équipements municipaux à vocation associative.

Elle comprend 9 membres.

Scolarité, jeunesse

Le champ d'application de cette commission, encadrée par Catherine Voisin, est la scolarité, la restauration scolaire, les accueils périscolaires et de loisirs, la jeunesse et le Conseil Municipal des jeunes.

Elle comprend 7 membres.

Travaux, voirie, mobilité

Cette commission, encadrée par Thierry Cousin, est consacrée aux travaux, aux réseaux et à la circulation sur la commune. Elle est compétente pour tous les sujets liés à la mobilité (liaisons douces, transports en commun...).

Elle comprend 7 membres.

services techniques

Les services techniques

Situés au 215 et 217 route de Saint Mesmin, les Services Techniques traitent des affaires liées aux bâtiments communaux et l'urbanisme.

Services techniques



Le service Urbanisme et Foncier

Le service a en charge l'urbanisme prévisionnel pour la conduite d'élaboration, de révision, de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et l'urbanisme opérationnel concernant l'application du PLU, l'instruction et la gestion des autorisations d'occupation du sol (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager...), la délivrance de l'ensemble des documents et certificats communaux liés à l'urbanisme, la gestion du contentieux lié au droit des sols.

Il a, par ailleurs, pour mission le suivi de l'ensemble des mouvements fonciers communaux : cession ou acquisition des biens, tenue de l'inventaire

foncier communal, traitement des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) transmises par les notaires lors des cessions et acquisitions de biens sur la commune, mise en œuvre des procédures de préemption dans le cadre de l'application du Droit de Préemption Urbain et des procédures d'expropriation dans le cadre d'opérations d'utilité publique.

Il renseigne également sur le cadastre* et conseille les administrés préalablement au dépôt de dossiers.

Contact : 02 38 22 64 16
 accueilurba@saint-pryve.fr
 Fax : 02 38 66 20 56

* la réutilisation des informations cadastrales à des fins commerciales est interdite.

Le Centre Technique Municipal

Le CTM met en œuvre les décisions prises par les élus. Il intervient sur le terrain, entretient les espaces verts, les bâtiments municipaux et organise régulièrement des ateliers sur le thème du développement durable, ouverts à tous.

Le Service Environnement Cadre de Vie s'est engagé dans l'opération « Zéro pesticide » et invite les Pryvatains à se conduire en écocitoyen en participant à l'entretien des espaces limitrophes de leur habitation. La Commune est la première ville de la métropole à avoir signé une convention pour l'objectif climat 2030.

217, route de Saint-Mesmin
 Responsable CTM :
 02 38 22 63 65 / 06 09 89 25 23
 Fax : 02 38 22 63 87
 sgadois@saint-pryve.fr



Responsable Environnement/Cadre de vie :
 06 29 65 06 25
 N° d'astreinte : 06 12 97 70 76
 (en cas d'urgence uniquement).

La collecte des déchets ménagers

Le calendrier des collectes est distribué tous les ans dans les boîtes aux lettres par Orléans Métropole, il est également disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site web d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr

Pour toute question concernant vos bacs, qu'il s'agisse de la collecte des déchets ménagers résiduels ou de la collecte sélective, veuillez contacter la Direction Gestion des Déchets, 33, rue Hatton - 45000 Orléans ou au 02 38 56 90 00.

- **La collecte des déchets ménagers a lieu 1 fois par semaine** (consulter Orléans Métropole pour le jour de passage). Important : le dépôt de tonte de gazon est interdit dans les poubelles.

- **La collecte sélective** - (corps creux et corps plats) - a lieu 1 fois par semaine (consulter Orléans Métropole pour le jour de passage).

- > **Corps creux** : boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires

- > **Corps plats** : cartonnets, prospectus, magazines, enveloppes.

Les déchets verts sont à déposer en déchetterie ou Végétri et les cartons, en déchetterie, de même que les produits dangereux (solvants, peinture, etc.)

- **Objets encombrants** : une collecte annuelle est organisée par Orléans Métropole.

Attention : il faut sortir les encombrants la veille au soir du jour de collecte car celle-ci démarre à partir de 5h du matin.

- **12 points de collecte sélective** en apport volontaire sont également répartis sur la commune. Ceux de la Place Clovis et de la Salle



des Fêtes permettent de recueillir le verre, les papiers journaux, les bouteilles en plastique et les boîtes de conserve, les 10 autres recueillent uniquement le verre.

Les points de collecte de la rue des Iris, de la rue de la Cossonnière et de la Salle des Fêtes sont équipés de conteneurs enterrés.

La commune met également à disposition des collecteurs de bouchons en plastique et en liège (mairie, écoles, bibliothèque...).

- **La collecte des textiles** : 3 bornes ont été installées pour collecter les vêtements, chaussures, accessoires de vêtements (ceintures, cravates, sacs). Elles sont situées près de la Salle des Fêtes (à côté du stade de football), à côté du conteneur de collecte du verre, rue de l'Ermitage et à côté du conteneur de collecte du verre, au Lac de Bel Air.

- **La collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) :** les DEEE ne sont plus collectés. Compte-tenu de la réglementation qui impose aux distributeurs et aux vendeurs d'équipements électriques et électroniques de reprendre l'ancien appareil en échange de l'achat d'un produit équivalent, il ne sera plus procédé à l'enlèvement de ce type de déchets au cours de la collecte des encombrants. Cependant, une filière de traitement est en place dans les déchetteries pour collecter les DEEE non repris.
- **Une collecte gratuite des déchets verts pour les seniors :** consciente qu'une partie de la population ne peut pas se rendre en

déchetteries ou Végé'tri pour y acheminer ses déchets de jardin, Orléans Métropole a mis en place un service de collecte des déchets verts à destination des personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans résidant en habitat individuel. La collecte a lieu une fois par quinzaine. Il est possible de déposer, devant son domicile, des sacs fournis par Orléans Métropole contenant jusqu'à 300 litres de végétaux (tontes de pelouses, feuilles mortes, fleurs, plantes, résidus de taille) et deux fagots de branchages d'une longueur maximale d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

Renseignements au 02 38 56 90 00.

La déchetterie la plus proche



Située à la limite de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, à Orléans : rue Hatton (chemin Clos de l'Alouette).
Tél. : 02 38 56 90 90.

Elle sera, à moyen terme, transférée à côté de la végé'tri et bénéficiera d'un agrandissement et d'un aménagement destinés à la rendre plus accessible aux usagers.

Horaires d'ouverture :

Période « haute » : (mars à novembre)

- Lundi : 14h-18h30
- Du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h30
- Samedi : 9h-18h30
- Dimanche : 9h-13h

Période « basse » : (décembre à février)

- Lundi : 14h-17h30
- Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h30
- Samedi : 9h-12h et 14h-17h30
- Dimanche : 9h-12h

On peut y déposer gratuitement de la ferraille, des cartons, du bois, des pneus, des batteries automobiles, des gravats, de la terre, des journaux et revues, des diluants, de la peinture et des huiles usagées... Tous les déchets végétaux doivent être portés à la Végé'tri, impasse des Moines (près de la station service du Super U) à St-Pryvé.



Horaires d'ouverture de la Végé'tri :

Période « haute » : (mars à novembre)

- Lundi : 14h-18h30
- Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h30
- Dimanche : 9h-12h

Période « basse » : (décembre à février)

- Lundi : 14h-17h30
- Fermé le mardi
- Mercredi et vendredi : 10h-12h et 14h-17h30
- Jeudi : 14h-17h30
- Samedi : 9h-12h et 14h-17h30
- Dimanche : 9h-12h

Gestion des déchets et des poubelles :

un service d'Orléans Métropole.

Afin d'apporter une réponse rapide et précise pour toutes demandes, anomalies et réclamations relatives à l'ensemble des activités liées à vos déchets, appelez le **02 38 56 90 00** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Vous pouvez également, en dehors de ces horaires, contacter l'équipe (7j/7, 24h/24h) par mail à : qualitedechets@aggllo-orleans.fr ou sur le site www.orleans-metropole.fr

Compostage domestique

Orléans Métropole met à disposition de la population des composteurs de jardin ou d'habitat collectif, à l'issue de réunions d'information. Plus de 10 000 composteurs sont ainsi utilisés à ce jour.

- **Contacteur :**
- Direction Gestion des Déchets
- Tél. : 02 38 56 90 00
- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Cellule anti-tag

Sur simple demande, effectuée auprès du CTM au **02 38 22 63 65 / 06 09 89 25 23**, l'effaçage des tags peut être réalisé gratuitement chez tous les particuliers, commerçants ou entrepreneurs privés, sur les surfaces visibles depuis le domaine public.





La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Savoir vivre en société c'est respecter les autres et ses voisins, et ne pas oublier que la liberté de chacun s'arrête là où le repos de son voisin commence.

Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants doivent être obligatoirement effectués aux horaires suivants :

- *Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30*
- *Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*
- *Les dimanches de 10h à 12h*

Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité et la sécurité des habitants de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements, la divagation, le ramassage des déjections, les mesures de sécurité pour les chiens classés dangereux. Des distributeurs de sacs en plastique sont à disposition au 56 bis route de St-Mesmin, place Clovis, place des Anciens Combattants, site de la Belle Arche et le Clos Aubert (non loin des jeux).

Neige et verglas

Par temps de neige ou verglas, les propriétaires, concierges ou locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige, de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux. En cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables.

Feux de plein air ou de jardin

L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des résidus de jardin. Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie, Végé'tri ou mis en dépôt aux fins de compost.



Police Municipale

Le bureau de la Police Municipale se trouve place Clovis, les deux agents sont joignables durant leur service au 06 08 31 02 86 ou à l'accueil de la mairie.

E-mail : police@saint-pryve.fr

Horaires :

de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h15

Horaires vacances scolaires et mercredis :

de 9h30 à 12h et de 13h45 à 18h30

Pour toute urgence, composez le 17 ou contactez le commissariat d'Orléans au 02 38 24 30 00.

Les policiers municipaux sont chargés de la prévention et de la surveillance du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publique. Ils ont également pour mission de faire respecter les arrêtés de police du Maire et les règles du code de la route. Ils interviennent au sein des écoles pour des journées de prévention routière auprès des enfants. Durant la période estivale, ils assurent des patrouilles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances : surveillance gratuite de votre maison pendant votre absence, sur inscription 15 jours avant le départ.



petite enfance
petite enfance

Petite
enfance



La crèche familiale municipale « Arc-en-ciel »

Rue de la Belle Arche
45750 St-Pryvé St-Mesmin
Tél. : 02 38 56 06 31
E-mail : creche.saint-pryve@wanadoo.fr

Elle accueille des enfants à partir de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle (pendant le temps de travail de leurs parents). Ils sont confiés à des assistantes maternelles agréées, à leur domicile. Celles-ci sont conseillées par une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants.

En complément, l'enfant vient, suivant son âge, au local de la Crèche pour participer à des activités d'éveil régulières avec ou sans son assistante maternelle. Il apprendra ainsi à vivre en petit groupe pour se préparer à la vie en collectivité.



Permanence d'accueil :

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 16h30 à 18h. Possibilité de prise de rendez-vous du lundi au vendredi.

Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur téléphonique, le personnel vous contactera dès que possible.

La micro-crèche « La farandole »

2, rue des Merisiers
45750 St-Pryvé St-Mesmin
Tél. : 02 38 66 12 72
E-mail : lafarandole@saint-pryve.fr

La micro-crèche « La farandole » est un établissement d'accueil de jeunes enfants par la commune. Elle offre des places d'accueils collectifs réguliers et occasionnels d'enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle.

L'agrément de la PMI (Protection Maternelles et Infantile) permet l'accueil simultané de 10 enfants du lundi au vendredi (8h-18h).

L'équipe éducative est composée d'une responsable, éducatrice de jeunes enfants, de 2 auxiliaires



de puériculture et d'un agent expérimenté petite enfance.

Une feuille de préinscription est téléchargeable via le site de la mairie : www.saint-pryve.com



Le Relais Assistants Maternels (RAM)

10, place Clovis
45750 St-Pryvé St-Mesmin
Tél. : 06 14 15 21 98
E-mail : ram@saint-pryve.fr

Géré par la ville, et animé par une éducatrice de jeunes enfants, le Relais est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges pour :

- **Les parents, futurs parents** : documentation, informations sur les modes d'accueil existants, liste des assistants maternels agréés, orientation sur les démarches à effectuer et obligations d'employeur.
- **Les assistants maternels, les candidats à l'agrément ou garde à domicile** : informations sur l'agrément, droits et devoirs de salarié, soutien dans l'exercice du métier, lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres assistants maternels.

- **Les enfants** : les ateliers/jeux proposés au Relais leur permettent de réaliser de nouvelles expériences avec leur assistant maternel, de découvrir un nouvel environnement, de nouveaux jeux, et de vivre un moment de rencontre avec d'autres enfants.

Accueil des familles et assistants maternels :

- Mardi de 13h30 à 17h
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h
- Vendredi de 13h30 à 16h30

Accueil du public sur rendez-vous pendant les vacances scolaires.

Ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel le mardi de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires).

Les disponibilités des assistants maternels sont consultables sur le site de la CAF :

www.mon-enfant.fr

Association

Une association, « Chenilles et papillons », met en relation les assistantes maternelles agréées indépendantes de la commune, afin de partager leurs expériences et leurs connaissances, participer à des activités communes ou organiser des sorties en groupe, etc.

Contact : [Gaëlle Szczepaniak](mailto:Gaëlle.Szczepaniak@gmail.com)

Tél. : 06 84 69 18 21 - E-mail : assochenillesetpapillons@gmail.com



copyright : Oksana Kuzmina

Service des affaires scolaires

Rue de la Salle des Fêtes
45750 St-Pryvé St-Mesmin
Tél. : 02 38 22 63 69

Saint-Pryvé possède deux groupes scolaires, l'un au nord de la route de St-Mesmin (Les Sablons), l'autre au sud (Hervé Bazin). Chaque groupe comporte une école maternelle et une école élémentaire, ainsi qu'un restaurant scolaire. Les inscriptions scolaires ont lieu au printemps à la Mairie.

Groupe scolaire des Sablons

Place de la Belle Arche
Directrice : Sylvie MARMASSE
Tél. : 02 38 56 42 46
Maternelle : 02 38 66 32 45
Élémentaire : 02 38 56 42 46

Groupe scolaire Hervé Bazin

Rue Maurice Genevoix
Directrice maternelle Bazin : Christine PIVEAU
Tél. : 02 38 22 63 68

Directeur élémentaire Bazin : Ludovic HALGAND
Tél. : 02 38 22 63 66



Restauration Scolaire

Rue Maurice Genevoix
Tél. : 02 38 22 63 64
E-mail : restaurantscolaire.spsm@orange.fr

L'équipe du restaurant confectionne plus de 450 repas par jour pour les deux groupes scolaires, dans des locaux récents et adaptés. Les fruits et légumes proposés chaque jour sont locaux et de saison. Les menus sont élaborés par un diététicien et la responsable de la cuisine puis ils sont validés en commission « Menus ».



Collège et lycée

Les enfants de Saint-Pryvé poursuivent généralement leur scolarité au collège de l'Orbellière à Olivet, de la 6^e à la 3^e.

Tél. : 02 38 56 06 06
241, rue des Cîrieres - 45160 Olivet

À la fin de la 3^e, les adolescents pryvatains rejoignent le lycée Charles Péguy à Orléans.

Tél. : 02 38 22 62 40
1, cours Victor Hugo - 45074 Orléans

Accueil Péri-scolaire

Un temps d'animation éducatif et ludique est mis en place, avant et après les cours, dans toutes les écoles de la commune. L'accueil péri-scolaire assure la transition entre les heures de classe et les heures de loisirs et participe à l'éducation de l'enfant, tant au niveau de l'apprentissage de la vie en collectivité, de la citoyenneté, du respect de l'autre, qu'au niveau des différents éveils artistiques, culturels et sportifs.

Horaires d'accueil :

- **L'accueil du matin :**
de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école
- **L'accueil du soir :**
de 16h15 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en élémentaire et en maternelle.

Associations de parents d'élèves

• A.P.E.I.

Association de Parents d'Élèves Indépendants du groupe scolaire des Sablons

E-mail : apei45750@outlook.fr

• Comité de Parents Hervé Bazin

Comité de Parents d'Élèves du groupe scolaire Hervé Bazin

E-mail : parents.bazin@gmail.com

Pour simplifier

Les services péri-scolaires et la restauration font l'objet d'une seule facture mensuelle, envoyée par e-mail. Elle est à payer par chèque, ou espèces à l'accueil de la Mairie, ou encore par prélèvement automatique ou paiement en ligne. Une attestation annuelle de paiement est téléchargeable sur le portail famille.

loisirs
jeunesse

loisirs
Jeunesse



Service accueil de loisirs 3/14 ans

Place de la Belle Arche
45750 St-Pryvé St-Mesmin
Tél. : 02 38 22 63 69 ou 06 25 83 35 45
E-mail : clsh@saint-pryve.fr

Les accueils de loisirs de la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin prennent en charge les enfants selon différentes tranches d'âges, les 3-6 ans et les 6-10 ans dans les locaux de l'école maternelle des Sablons et pour les 10-14 ans, au gymnase de la Belle arche.

Périodes d'ouverture et horaires :

L'accueil de loisirs fonctionne pour les 3-10 ans les mercredis et les vacances scolaires (sauf 1^{re} semaine des vacances de Noël).

Pour les 10-14 ans, ouvertures durant les vacances de la Toussaint, de Février, de Pâques, d'Été et de Noël (sauf 1^{re} semaine).

Les horaires sont les suivants
Pour les 3 structures : 8h -18h



Tarifs des structures :

Ils sont fonction du quotient familial barème CAF du mois de janvier de l'année en cours. Inscriptions via le portail famille.

Une facture mensuelle est envoyée par mail. Paiement par chèque ou en espèces à l'accueil de la Mairie. Il est également possible de régler sa facture en ligne sur le portail famille ou par prélèvement automatique. Aide financière possible auprès du CCAS pour les séjours.

Les activités dominantes :

- **Les 3-6 ans** : éveil corporel, activités manuelles, activités sportives, culturelles, sorties à la journée...
- **Les 6-10 ans** : ateliers nature, activités sportives, activités manuelles, liens intergénérationnels, sorties liées aux projets du moment...
- **Les 10-14 ans** : activités sportives et culturelles, mini camps.

Responsabilité du centre :

A l'arrivée, le centre est responsable de votre enfant dès qu'il est confié à un animateur dans la salle d'accueil (et non déposé sur le parking pour les enfants de 3 à 10 ans). Pour le départ, la transmission de responsabilité se fait dans les locaux de la structure d'accueil de l'enfant. Aucun enfant ne partira du centre si la personne désignée sur la fiche de renseignement n'est pas venue le chercher ou si une décharge n'a pas été signée.

Lors des inscriptions nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. Vous devez nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher.

L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments, sauf sur ordre d'un médecin et avec une ordonnance.

Toute sortie anticipée de l'Accueil de Loisirs est ferme et définitive après avoir rempli une décharge auprès des animateurs.

Le projet pédagogique est disponible sur le site internet de la commune www.saint-pryve.com.

Maison des jeunes et des loisirs 14/17 ans



13, rue de la Salle des Fêtes - 45750 St-Pryvé St-Mesmin
Tél. : 02 38 56 06 44 ou 06 12 60 05 23 (équipe d'animation)
ou 06 25 83 35 45 (responsable du pôle éducation jeunesse).
E-mail : mjl45750@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Les horaires d'ouverture varient en fonction des périodes, ils sont affichés sur la façade de la structure.

Accueil, réalisation de projets, mise en place d'activités. Animations, soirées, sorties, stages, séjours d'hiver et d'été, etc.

Cotisations annuelles : 20 € à l'année - 10 € pour un semestre.
Hors commune : 30€ à l'année - 15€ pour un semestre.

École d'Initiation Sportive Municipale (E.I.S.M.)

Gymnase de la Belle Arche

Tél. : 02 38 22 63 69 ou 06 25 83 35 45

Accueil des enfants de petite section maternelle jusqu'au CP. Initiation et découverte des activités physiques et sportives.

Les enfants peuvent découvrir sous forme ludique une multitude d'activités physiques et sportives (cycles jeux de ballon, jeux d'adresse, jeux d'opposition, motricité...).

Les séances sont encadrées par des éducateurs diplômés d'Etat.

Horaires :

Tous les mercredis (sauf vacances scolaires) à partir du 1^{er} mercredi d'octobre de 15h30 à 16h30, au gymnase de la Belle-Arche.



Conseil municipal des jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, encadré par Catherine Voisin (Adjointe au Maire), Vianney Sénéchal (Conseiller Municipal) et assisté d'un agent du service Jeunesse, est composé d'une dizaine de jeunes élus, dont un maire-enfant, deux adjoints et des conseillers municipaux enfants.

Le C.M.J. se réunit tous les mois, travaille en commissions et donne aux jeunes pryvatains le moyen de s'exprimer, d'échanger des idées, d'adopter et de réaliser des projets, de concrétiser les notions d'écoute et de solidarité. C'est l'apprentissage de la vie civique aux futurs citoyens.

Activités du C.M.J.

Les jeunes élus organisent des manifestations destinées à rapporter des fonds pour différentes associations caritatives. Ils assistent aux cérémonies officielles organisées par la commune, telles que la commémoration du 11 novembre ou celle du 8 mai.

Devenir élu - enfant

Pour être candidat, il faut :

- être élève de CM2 (Bazin et Sablons) ou collégien de 6^e et 5^e et habiter Saint-Pryvé
- avoir envie de participer à différents projets pour sa ville, pour des associations caritatives,
- avoir le temps d'assister aux réunions (1 samedi par mois de 10h à 12h),
- avoir envie de participer aux événements culturels et cérémonies officielles organisés par la Municipalité.

sport
sport
sport

Sport



Service des sports

11, rue de la Salle des Fêtes

Tél. : 06 49 79 34 51

E-mail : pbrancourt@saint-pryve.fr

Les infrastructures

La ville offre de nombreuses installations sportives de plein air, ouvertes à tous ainsi que des salles et terrains occupés par les associations sportives de la commune.

Les structures sportives municipales

Place de la Belle Arche :

- le gymnase
Tél. : 02 38 56 06 56
- le plateau sportif extérieur,
- la salle de danse R. Noreev,
- le dojo Céline Lebrun
Tél. : 02 38 66 34 28

Rue des Moines :

- le terrain de pétanque

Rue de la Salle des Fêtes :

- le stade de football du Grand Clos
Tél. : 02 38 51 85 73

Lac de Bel Air :

- le parcours sportif d'1 km et 8 ateliers
- 5 ateliers de fitness



Le domaine de la Trésorerie Promenade, piscine, tennis



Le parc du domaine de la Trésorerie propose aux promeneurs un sentier de découvertes qui met en valeur la richesse de ce site.

Le domaine de la Trésorerie accueille également la piscine d'été municipale, ouverte généralement de mai à septembre. Elle est composée de 2 bassins découverts.

La pratique du tennis est possible : 8 courts de tennis (2 courts en dur + 4 courts en terre battue + 2 courts couverts sous bulle) sont proposés aux adhérents.

Contact :

Association Sportive de la Trésorerie : 14, rue des Moines - 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 66 31 30 - E-mail : astcountry@orange.fr

Le forum des associations

Il a lieu, tous les ans, le 1^{er} samedi de septembre au gymnase de la Belle-Arche. Des démonstrations et les inscriptions au sein de chaque association y ont lieu tout au long de la journée. L'occasion pour les pryvatains de venir découvrir la multitude d'activités proposées sur la commune.





Service culturel municipal

Mairie – Tél. : 02 38 22 63 85

E-mail : communication@saint-pryve.fr

Ce service gère tout ce qui a trait aux activités culturelles municipales : organisation de manifestations culturelles : concerts, expositions, théâtre, concours photos...

Vous pouvez consulter les manifestations sur le site de la ville www.saint-pryve.com ou sur notre page Facebook **Ville de Saint Pryvé Saint Mesmin**.



Bibliothèque Municipale

7, place Clovis

Tél. : 02 38 66 05 93

E-mail : bibliotheque@saint-pryve.fr

Site web : www.bibliotheque-saint-pryve.net

La médiathèque municipale, située au cœur de la ville, est un lieu ouvert à tous et d'accès libre. Elle offre un choix très large de documents régulièrement actualisés, ainsi qu'un programme d'animations variées tout au long de l'année. Les bibliothécaires professionnelles sont à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner, vous conseiller et vous guider dans vos recherches.

Horaires d'ouverture :

- Lundi : de 16h à 19h
- Mardi : de 16h à 18h
- Mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi : fermé au public
- Samedi : de 9h à 12h

La Bibliothèque, c'est...

Plus de 21 000 livres, 3 700 CD et 60 titres de magazines. Tablette, liseuse et postes informatiques sont à votre disposition.

Pour les adultes et adolescents : romans, romans en grands caractères, documentaires, contes, bandes dessinées, mangas, CD, magazines.



Pour les enfants dès le plus jeune âge : albums cartonnés, albums, contes, romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, magazines, CD, livres CD. Des animations autour du livre et avec des conteurs professionnels. L'accueil des classes.

Un site internet.

Les tarifs

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la médiathèque est gratuite pour tous ! L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une carte d'adhérent vous sera alors délivrée.

Conditions d'emprunts

L'abonnement permet d'emprunter 15 documents dont 2 DVD et 1 liseuse pour une durée de 4 semaines pour livres, revues, liseuses et CD et 2 semaines pour les DVD. 5 documents peuvent être réservés sauf la liseuse.

La consultation sur place des livres, des magazines et de la République du Centre est gratuite.

Bon à savoir !

Un accès à Internet est disponible gratuitement pour tous ceux qui souhaitent approfondir une recherche documentaire.

Le domaine de la Trésorerie

14, rue des Moines

Tél. : 06 01 44 10 75

E-mail : latresorerie@saint-pryve.fr

Un lieu d'exception pour vos réceptions ! Le cadre enchanteur du domaine de la Trésorerie, bâtisse du 18^e siècle, située dans un parc classé, peut réunir de 10 à 300 personnes. Diverses possibilités vous sont proposées suivant le type de réception (convention, exposition, séminaire, fête de famille, vin d'honneur, baptême, communion...) et le nombre de personnes. La proximité du parc vous assure calme et tranquillité

Équipements et prestations

Séminaires

Le dernier niveau, doté, d'un écran et d'un vidéoprojecteur, constitue un ensemble autonome pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes pour des conférences ou tout atelier de formation.

Possédant tous les équipements d'usage (vestiaires, toilettes, kitchenette...), la salle s'ouvre sur une large terrasse surplombant la commune.



Réception

Disposant d'une superficie de 400 m², alliant modernité et caractère ancien, le domaine de la Trésorerie vous permet d'organiser tout type de réception professionnelle ou privée.

Vous bénéficierez, sur ce site, d'un cadre particulièrement verdoyant, de la proximité d'équipements sportifs, ainsi que d'un restaurant.

Réservation des salles municipales Gardiennage

13, rue de la Salle des Fêtes

45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 51 11 99 • 06 18 94 18 10

E-mail : acouvran@saint-pryve.fr

Ce service gère le planning de réservation des salles municipales : salle des fêtes 500 personnes assises et 280 couverts avec piste de danse pour spectacles, repas, conférences, séminaires, concours, expositions, salons, vins d'honneur...

Auditorium 120 personnes pour conférences, séminaires, théâtre... Salle de 50 personnes repas, réunions... ; salles de réunions de 4 à 30 personnes.

Il organise également le planning d'occupation des salles des associations et travaille en étroite collaboration avec l'équipe de gardiens des installations culturelles et sportives.

Horaires de permanences (sans rdv) :

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. En cas d'absence, contactez M. Leroy [au 06 12 60 05 23](tel:0612600523).
- Sur rendez-vous les après-midis. Service fermé le vendredi toute la journée.

Pour joindre le gardien de permanence :

06 12 43 82 90, de 9h à 22h45 tous les jours.

E-mail : gardiens-st-pryve@orange.fr



Culte catholique

Église et presbytère

160, route de St-Mesmin
Tél. du presbytère : 02 38 66 31 20

Groupement paroissial Riv'Loiret

696, rue du Général de Gaulle
45160 Olivet
Tél : 02 38 69 10 08
E-mail : rivesloiret@sfr.fr

Horaires des messes :

- **Messe à l'Église de Saint-Pryvé :**
généralement 2 samedis par mois à 18h30
Horaires sur www.paroisses-olivet45.fr
- **Messe au Carmel de Micy :**
du lundi au samedi à 8h, le dimanche à 11h
18, rue Claude Joliot
Tél. : 02 38 66 62 40

Catéchisme et aumônerie :

Inscriptions et renseignements
à la paroisse d'Olivet
696 rue du Général de Gaulle - 45160 Olivet
Tél. : 02 38 69 10 08



Autres Cultes à Orléans

• Culte israélite

Synagogue
14, rue Robert de Courtenay
45000 Orléans

• Culte musulman

Mosquée
Rue Condorcet
45100 Orléans la Source
Tél. : 02 38 63 47 58

• Culte protestant

Église réformée de France
1, rue de Parisie
45000 Orléans
Tél. : 02 38 53 72 71

action sociale
action sociale

Action
sociale



Espace Social C.C.A.S.

20, place Clovis
45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin
Tél. : 02 38 51 09 10
Fax : 02 38 51 00 87
E-mail : ccas@saint-pryve.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Horaires d'ouverture au public du Centre Communal d'Action Sociale :

- Lundi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mercredi : de 9h à 12h et fermé l'après-midi
- Jeudi : fermé le matin, ouvert de 14h à 17h l'après-midi
- Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



Ateliers informatiques pour les seniors.

Les aides sociales légales

Le CCAS instruit les demandes d'aides sociales légales et les adresse aux autorités compétentes : aide à l'hébergement en établissement de long séjour pour les personnes âgées, aide aux frais de séjour en établissement pour les personnes handicapées, aide-ménagère à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, demande de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), RSA (Revenu de solidarité active), de CMU (Couverture Maladie Universelle).

Les aides sociales facultatives

Des aides financières exceptionnelles aux personnes en difficulté ou à faibles revenus : aide alimentaire (colis et chèques multiservices alimentation/hygiène), secours d'urgence, aides pour les dettes d'électricité, gaz, eau, loyer dans le cadre du dispositif départemental Fonds Unifié Logement (FUL).

Des aides pour le règlement des factures du restaurant scolaire, des aides aux loisirs, vacances, classes de découverte, peuvent être accordées suivant un quotient, en application du règlement adopté par le conseil d'administration du CCAS. Le calcul du quotient se fait chaque année à la rentrée scolaire.

Les personnes ayant des difficultés à maîtriser la langue française peuvent bénéficier de cours donnés par des bénévoles.

Des permanences numériques en présence d'un professionnel permettent de faciliter les démarches sur internet. Des ateliers sont régulièrement proposés pour apprendre ou se perfectionner dans l'utilisation des outils numériques.

Les demandes de logements sociaux

Le CCAS gère le service logement. Il enregistre les demandes de logements sociaux, tient à jour la liste des demandeurs et propose des candidatures lorsque des logements se libèrent.



Le Service Senior

L'antenne du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est un lieu d'accueil de proximité au sein du CCAS au service des personnes de plus de 60 ans, et de leur entourage.

Le travailleur social référent est l'interlocuteur privilégié pour :

- Conseiller et informer sur l'ensemble des dispositifs mis en place à l'attention des seniors.
- Faciliter les démarches administratives et effectuer des demandes d'aides.
- Evaluer les besoins et élaborer un plan d'aide personnalisé en respectant le projet de vie.
- Le portage de repas. Ce service s'adresse à toute personne âgée ou malade, se trouvant dans l'impossibilité de se préparer des repas. Les repas peuvent être commandés avec un choix de menus, pour tous les jours de la semaine, et sont adaptés aux régimes sans sucre, sans sel et sans graisse. Ils peuvent également être demandés de façon temporaire, pour une sortie d'hospitalisation, ou l'absence d'un proche. Ils sont livrés sous le mode de la liaison froide, du lundi au vendredi entre 9h et 12h. Les tarifs sont appliqués en fonction des revenus.
- La téléassistance. Tout senior peut craindre une chute, un malaise, se sentir seul et avoir besoin de parler. Grâce à la liaison 24h sur 24, 7 jours sur 7, la centrale d'écoute avec laquelle le CCAS a passé convention, permet de ne pas rester isolé et d'alerter les personnes ressources (famille, voisins) pour être secouru en cas d'urgence.

L'abonnement et la location du matériel sont mensuels. Tarif en fonction des revenus.

- Inscription sur le registre nominatif communal des personnes fragiles isolées. L'objectif est de recenser les personnes les plus fragiles afin de leur apporter conseils et assistance lors d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...). Les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS.
- L'accompagnement pour les courses. Un service de transport accompagné en minibus avec un agent du CCAS est proposé, le mardi après-midi, pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer seules. Il permet de se rendre du domicile au supermarché et aux commerces de proximité. Tarif aller-retour correspondant à un ticket de voyage TAO.
- Le portage de livres est proposé en partenariat avec la médiathèque.

Le service animation proposé :

- Des temps de partage, des jeux de société, des activités manuelles, la rédaction d'un journal « La gazette du sourire »...
- Des rencontres intergénérationnelles, avec les enfants des écoles et du centre de loisirs.
- Des sorties : visites de musées, châteaux, parcs, séances de cinéma, expositions...
- Un voyage d'une semaine est organisé chaque année au printemps.
- Des ateliers : gym bien-être, informatique, tablette, mémoire, initiation aux gestes de premier secours.
- Des temps festifs, le goûter de printemps, le repas des seniors...



Vie associative

Saint-Pryvé Saint-Mesmin compte de très nombreuses associations qui animent la vie de la commune. La Maison des Associations, située à l'Espace Léo Lagrange, les accueille et leur permet d'avoir un espace de rencontre et de dialogue. Elle a pour mission d'informer le public sur la vie associative de Saint-Pryvé, de promouvoir les activités associatives et d'accompagner et conseiller les associations.

• Contact :

• Maison des Associations

Place de la Belle Arche

Tél. : 02 38 23 68 75

E-mail : maisondesassociations@saint-pryve.fr



Associations, pour toutes vos manifestations, contactez le correspondant de la République du Centre :

Chantal Machicoane - Tél. : 06 63 27 86 36

E-mail : ch.machicoane@orange.fr

Associations sportives

• Association Sports et Loisirs (A.S.L.)

Nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs : gymnastique, pilates, yoga, sophrologie, tai chi chuan, judo, hip hop, danse en ligne, zumba, marche nordique, astronomie, encadrement, scrapbooking.

Tél. : 06 18 95 34 14

E-mail : aslstprive@wanadoo.fr

Site : asl-stpryve.fr

• ASPTT Tennis

Tennis, école et cours pour jeunes et adultes.

Domaine de Soulaire - Rue des Quinze Pierres

Permanences sur RDV au 06 44 26 40 24

E-mail : asptttennis45@orange.fr

Site : www.oreans-tennis.asptt.com

• Association Sportive de la Trésorerie (A.S.T.) « Le Country »

Tennis et piscine d'été.

14, rue des Moines

Tél. : 02 38 66 31 30

E-mail : astcountry@orange.fr

Site : www.club.fft.fr/astresorerie

• Boxe Thaï

Muay thaï en loisirs et compétition.

Tél. : 06 89 97 56 24

E-mail : e.delabarre@yahoo.fr

Site : muaythai-pryve.blogspot.com

• Budokan Karaté Orléans

Karaté shotokan enfants, adultes, loisirs, compétition.

Tél. : 06 75 73 10 17

E-mail : sylvie.tressout@hotmail.fr

Site : www.budokan-karateorleans.com

• Comme On Danse

Pratique de la Danse.

Tél. : 06 08 03 22 15

E-mail : commeondanse@gmail.com

• Échecs « La Tour, Prends Garde »

Échecs, initiation, perfectionnement, loisirs, compétition. Dès 6 ans.

E-mail : president@ltpg.fr

Site : www.ltpg.fr

- **Le Joyeux Cochonnet**

Pétanque en loisirs et compétition, enfants et adultes.

Terrain : 8, rue des Moines

Tél. : 06 50 40 73 49

E-mail : jcstpryve@laposte.net

- **Saint-Pryvé Olivet Handball**

Handball à partir de 7/8 ans, en loisirs et compétition.

Tél. : 06 05 33 07 00

E-mail : patrick.poux@sfr.fr

Site : stpryve.handball.free.fr

- **Saint-Pryvé Saint-Hilaire Football Club**

Football, catégories débutants à seniors.

Tél. : 02 38 51 85 73

E-mail : saintpryvefoot@gmail.com

Site : www.saintpryvefoot.fr

- **Saint-Pryvé Tennis Club (SPTC)**

École de tennis, cours pour adultes, stages...

10, rue des Moines

Tél. : 06 07 30 63 43

Email : contact@sptc.fr

Site : www.sptc.fr

- **Saint-Pryvé Twirling Sport**

Maniement bâton, gym et danse.

Tél. : 06 61 94 84 26

E-mail : twirlingstpryve@gmail.com

- **Saint-Pryvé Rando**

Randonnée pédestre.

Tél. : 02 38 56 42 84

E-mail : contact@stpryverando.fr

Site : www.stpryverando.fr

- **Taekwondo Saint-Pryvé**

Taekwondo enfants et adultes.

Tél. : 06 45 97 08 36

E-mail : n.felix45@free.fr

- **Team Jaguar Boxing**

Pratique de la boxe anglaise et toutes les disciplines associées ; entraînements, compétitions et stages sous diverses formes. Pour tous et toutes !

Tél. : 06 10 79 12 97

E-mail : pothier.remy@gmail.com

Associations musicales

- **Arpeggio**

Enseignement du piano, du violon, de la guitare.

Chorale.

Tél. : 06 31 60 07 44

E-mail : laure.foulon@wanadoo.fr

- **Baticlac**

Enseignement des percussions.

Tél. : 06 12 98 85 71

E-mail : baticlac@gmail.com

Site : www.baticlac.com

- **La Rondinella**

Musique Renaissance.

Tél. : 02 38 66 53 63

E-mail : elisapiermusic@orange.fr

- **Union Musicale**

Orchestre d'harmonie, enseignement de la musique.

Tél. : 06 83 57 38 33

École de musique : 06 12 02 33 68

E-mail : unionmusicale@hotmail.fr

Site : www.unionmusicale-stpryve.fr

Associations culturelles et de Loisirs

- **1, 2, 3 Théâtre !**

Cours de théâtre pour petits et grands.

Tél. : 06 03 72 61 97

E-mail : 123.theatre@free.fr

- **ABO**

Académie de bridge de l'Orléanais.

Tél. : 02 38 76 08 77

E-mail : abo.club@orange.fr

Site : www.abo-club.com

- **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Tél. : 06 86 41 06 15

E-mail : asp-spsm@laposte.net

- **La Kata Cie**

Création, production, diffusion, promotion et programmation de spectacles vivants et de toute autre animation ou manifestation artistique.

Tél. : 06 86 99 09 14

E-mail : katacie@yahoo.fr

- **(Le) Sandre Orléanais**

Pêche et protection des milieux aquatiques.

Tél. : 06 85 10 60 54

E-mail : aappmalesandreorleanais@gmail.com

Site : www.sandreorleanais.com

- **Section d'Histoire Locale de Saint-Pryvé**

Organise des expositions et des sorties.

Tél. : 02 38 51 01 74

E-mail : assopryvataine.histoire.locale@gmail.com

- **SHOL section Saint-Pryvé**

Fleurissement, horticulture.

Tél. : 02 38 51 85 78

E-mail : shol.saintpryve@gmail.com

- **Saint-Pryvé Scrabble**

Apprendre, jouer et se perfectionner au jeu de Scrabble.

Tél. : 06 88 31 32 50

E-mail : fp.caillot@aliceadsl.fr

- **The Grenouilles**

Jumelage anglais. Conversation anglaise et voyage d'échanges.

Tél. : 02 38 56 40 63

E-mail : gaillard-gilles@orange.fr

- **UNCCV**

Union Normandie Centre de cinéma et vidéo.

Tél. : 02 38 51 81 41

E-mail : daniel.payard@orange.fr

- **(Les) Amis Philatélistes Pryvatains**

Philatélie, organisation d'expositions.

Tél. : 02 38 56 53 17

E-mail : jpgbureau@aol.com

- **APHOR**

Association Pryvataine d'Horticulture.

Tél. : 02 38 56 53 17

E-mail : jpgbureau@aol.com

- **Atomic Rockin'**

Collections d'objets vintage. Organisation d'un festival sur les années 40/50/60 américaines.

Tél. : 06 29 65 06 25

E-mail : ltiberi@saint-pryve.fr

- **Club des Aînés**

Activités de loisirs pour les seniors.

Tél. : 02 38 66 60 41

E-mail : jack.lucas@wanadoo.fr

- **Comité de jumelage St-Pryvé - Reinfeld**

Jumelage allemand avec la ville de Reinfeld.

Tél. : 02 38 66 40 14

E-mail : suzanne.buron@sfr.fr

marie.gaillard.oudin@orange.fr

- **Dentelle au fuseau**

Dentelle au fuseau.

Tél. : 02 38 68 08 94

E-mail : nicole.rocher74@orange.fr

- **(La) Diane**

Association de chasse.

Tél. : 06 77 62 09 23

E-mail : ayalaj@orange.fr

- **El Tango Argentino**

Enseignement du tango argentin.

Tél. : 06 73 88 32 41

E-mail : jlchoisy@hotmail.fr

- **Galerie Pryvée**

Cours de peinture et de modelage, organisation d'expositions et de salons.

Tél. : 06 01 73 79 73

E-mail : airsaz@hotmail.fr

Associations Humanitaires

• AADTC

Aide au développement technologique du Cameroun.

Tél. : 06 18 05 18 10

• Alliance Maladies Rares

Maladies et handicaps rares.

Tél. : 02 38 51 31 32

E-mail : pierrette.huguet@wanadoo.fr

• Anyma Mada antenne en France

Pour les enfants hospitalisés de Madagascar.

Tél. : 06 81 08 45 06

E-mail : marie-claude.guy@wanadoo.fr

• Association pour le Don de Sang Bénévole (A.D.S.B.)

Organisation des collectes de sang.

Tél. : 02 38 66 40 14

E-mail : suzanne.buron@sfr.fr

• Saint-Pryvé Lumières de l'Espoir

Organisation du Téléthon dans la commune de Saint-Pryvé.

Tél. : 02 38 66 40 14

E-mail : suzanne.buron@sfr.fr

Associations de parents d'élèves

• A.P.E.I.

Association de Parents d'Elèves Indépendants du groupe scolaire des Sablons.

Tél. : 06 16 46 15 50

E-mail : apei45750@outlook.fr

• Comité de Parents Hervé Bazin

Comité de parents d'élèves du groupe scolaire Hervé Bazin.

Tél. : 06 22 28 18 99

E-mail : parents.bazin@gmail.com

Associations diverses

• APIRJSO La Couronnerie

Établissement de travail (imprimerie, restauration, location de salles) spécifiquement dédié aux personnes adultes atteintes d'un handicap moteur.

3, rue des Moines

Tél. : 02 38 56 53 43

• Chenilles et papillons

Assistants maternelles agréées indépendantes de St-Pryvé.

Tél. : 06 84 69 18 21

E-mail : assochenillesetpapillons@gmail.com

• FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie - Maroc - Tunisie.

Tél. : 02 38 56 04 17

E-mail : sougygemo45@orange.fr

• Hameau St-Nicolas

Association de quartier.

Tél. : 02 38 66 56 00

• Union des commerçants de Saint-Pryvé

Artisans et commerçants de la commune.

Tél. : 02 38 51 03 06

E-mail : philippe.touzeau10@free.fr

• Vivants et sensibles

Défense des animaux.

Tél. : 06 60 53 55 98

E-mail : jacob.linda@laposte.net

informations utiles
informations utiles

Vie économique
Numéros utiles
Santé
Transport





Défibrillateurs

5 défibrillateurs se trouvent de part et d'autre de la ville :

- A l'entrée de l'espace Léo Lagrange, place de la Belle Arche.
- Au domaine de la Trésorerie : dans le placard d'entrée l'hiver et dans le chalet de la piscine l'été.
- A l'accueil de la mairie.
- A l'accueil du CCAS.
- Dans les vestiaires du terrain d'honneur.

Médecins Généralistes

- **Cabinet médical des docteurs**
Assaad Bou-Khalil, Marie-Laure Perrin, Stéphanie Corpel et Dominique Champeau

Tél. : 02 38 66 37 24

5, rue des Trois Cheminées

- **Rémi Mennesson**

Tél. : 02 38 66 31 50

1, rue du Ponceau

Chirurgiens dentistes

- **Régine Hernie**

Tél. : 02 38 22 60 11

185, route de St-Mesmin

Pharmacies

- **Pharmacie Saint-Mesmin**

Tél. : 02 38 66 30 16 - 02 38 57 31 68

82, route de St-Mesmin

- **Pharmacie Pierre Poitrenaud**

Tél. : 02 38 66 40 93

14, place Clovis

Masseurs Kinésithérapeutes

- **Philippe Duchêne**

Tél. : 02 38 66 95 69

2, rue du Ponceau

- **Jean-François Lépineux et Laura Reguigne**

Tél. : 02 38 56 56 79

2, rue du Ponceau

- **Ludivine Jeulin-Sornique et Caroline Quinot**

Tél. : 02 38 24 88 14

5, rue des Trois Cheminées

Ostéopathes

- **Raphaël Delouche**

Tél. : 02 38 24 88 14

5, rue des Trois Cheminées

- **Laurent Marion**

Tél. : 02 38 63 13 28

5, rue des Trois Cheminées

Pédicure

Podologue

- **Sabine Tellier**

Tél. : 02 38 56 02 41

6, rue du Ponceau

Infirmiers(ères)

- **Laurent Linger**

Tél. : 02 38 66 31 16

2, rue du Ponceau

- **Karine Piani-Poirier**

Tél. : 02 38 56 36 38

6, rue des Quinze Pierres

- **Sonia Adolphe**

Tél. : 06 63 09 57 68

134, route de Saint-Mesmin

Praticien Shiatsu

- **Jean-Paul Viallefont**

Tél. : 06 72 92 56 16

6, rue du Ponceau

- **Séverine Augereau**

Tél. : 06 18 14 44 65

6, rue du Ponceau

Sage femme

- **Natacha Aziz**

Tél. : 07 83 97 57 96

Sophrologues

- **Aurélie Leheutre**

Tél. : 06 62 76 81 94

134, route de Saint-Mesmin

- **Catherine Lettelier**

Tél. : 02 36 17 24 27

18, rue du Gros Raisin

- **Cécile Gragirena (réflexologue)**

Tél. : 06 15 44 88 92

30, rue Neuve

Taxis

- **Agglo Taxi 45**

Tél. : 06 49 23 95 55

3, rue du Cros à Pigeon

Maison de Retraite Résidence Retraite du Lac de St-Pryvé

Tél. : 02 38 56 88 00

9, rue de Bel Air (à proximité du lac de la ville).

Directrice :

Béatrice Marcadet

Type d'établissement :

Maison de retraite privée - EHPAD

Résidents accueillis :

personnes valides, semi-valides, dépendantes et désorientées

Type(s) d'hébergement :

permanent - temporaire - accueil de couples

Nombre total de lit(s) :

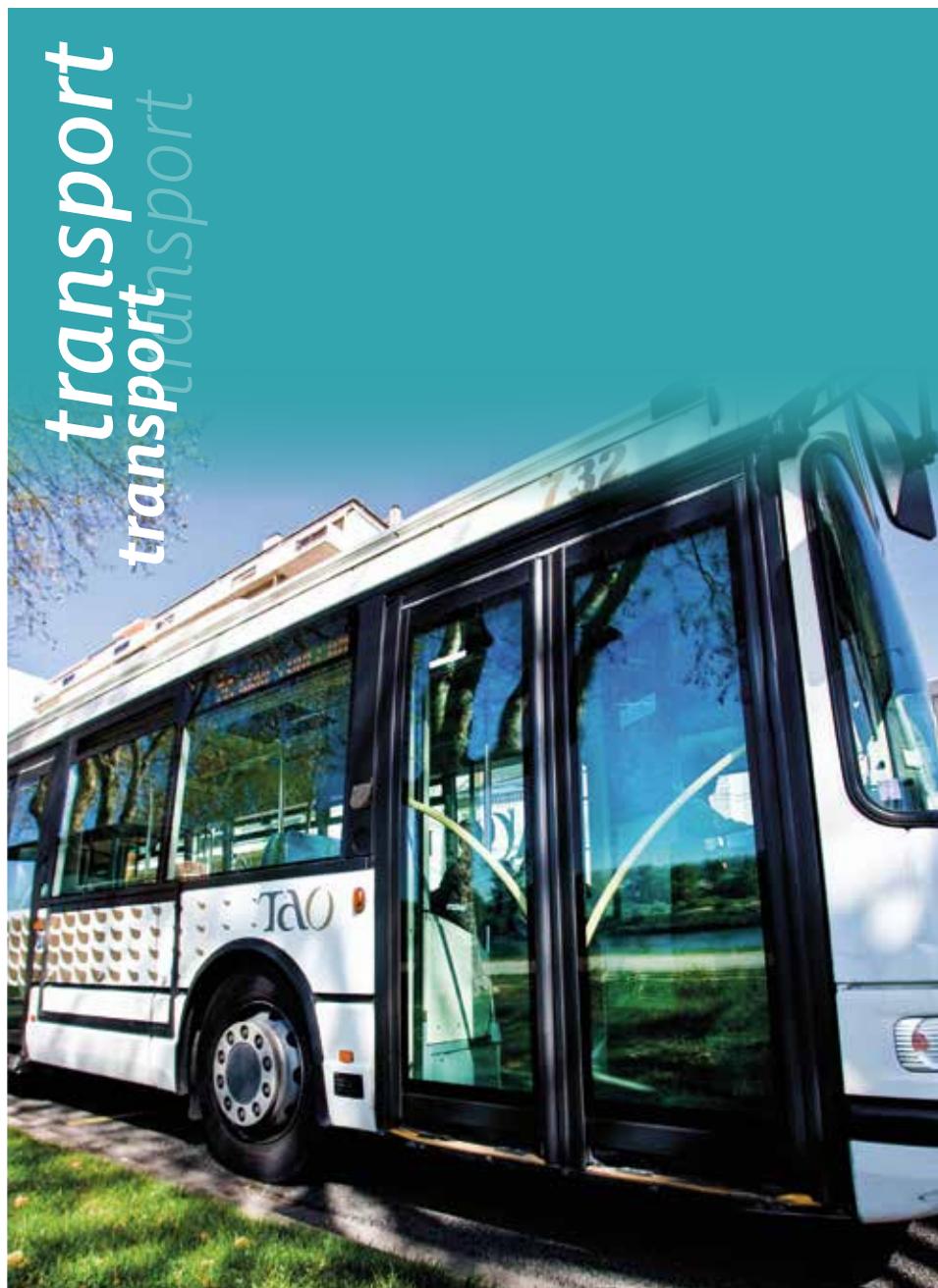
102, 1 unité de soins Alzheimer pour accueillir 11 résidents

Confort :

une prise en charge médicale personnalisée, un service de kinésithérapeutes, podologues, manucure...

une restauration au menu avec prise en charge des régimes alimentaires, un accueil des repas de famille, anniversaires...

programme d'animation quotidien, office religieux, salon TV et bibliothèque, salon de coiffure, terrasse, patio, parc paysager, parking, minibus, animaux domestiques admis.



TAO

Où et comment s'informer ?

La TAO met à votre disposition une gamme de documents d'information sur le Tram et le réseau Bus-Tram-Parcs Relais. Le plan du réseau ainsi que les fiches horaires sont disponibles dans les agences Tao et à la Mairie de St-Pryvé.

Agences Martroi :

- 4, rue de la Hallebarde à Orléans
- Du lundi au vendredi, de 9h30 à 19h
 - Le samedi, de 10h à 18h

Point Info Tao :

- Votre Point Info Tao se situe à la station Gare d'Orléans et vous accueille tous les jours sauf le dimanche.

Contacts utiles :

- **Allo Tao** : 0 800 01 2000
(numéro vert, gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés).
- **Site** : www.reseau-tao.fr
- **Courrier** :
KEOLIS ORLÉANS Val de Loire
64, rue Pierre Louquet
45800 Saint-Jean-de-Braye

SNCF

Renseignements au 36 35*
ou www.voyages-sncf.com

*Tous les jours de 7h à 22h,
appel au prix de 0,40€ / minute,
hors surcoût éventuel de votre opérateur.

Borne électrique

Une borne électrique est à disposition place du 11 Novembre à côté du stade de football.

Points de vente des titres de transports à St-Pryvé :

- **Aux Bons Amis Le Brazza**
86, route de St-Mesmin
Tél. : 02 38 66 32 70

- **Le Clovis**
6, place Clovis
Tél. : 02 38 51 00 63

Saint-Pryvé Saint-Mesmin est desservie par 3 lignes :

- **la ligne 5 :**
Les Auvernats St-Denis-en-Val/Les Quinze Pierres. Cette ligne passe par les arrêts Gare d'Orléans, Halmagrand et Madeleine qui assurent une liaison avec le tram.
- **la ligne 16 :**
St-Hilaire St-Mesmin Croix aux Châts / St-Denis-en-Val Collège Val de Loire. Cette ligne passe par l'arrêt des Tourelles qui assure une liaison avec le tram.
- **la ligne 17 :**
Ingré Maurice Genevoix / Orléans Zénith - Parc des Expositions. Cette ligne passe par l'arrêt Trois Fontaines qui assure une liaison avec le tram.

VÉLO +

Un service de location de vélos courte durée proposé par Orléans Métropole. La station la plus proche de St-Pryvé est située à l'arrêt Jardin des Plantes. La ligne 16 du réseau bus de la Tao la dessert chaque jour de la semaine.

Plus d'infos sur : www.agglo-veloplus.fr



détendez-vous
détendez-vous

Un Site Web

Détendez-vous et surfez sur www.saint-pryve.com pour tout savoir des actualités de la ville, trouver un service, effectuer une démarche en ligne...

Une Page Facebook

La ville de Saint-Pryvé est présente sur le réseau social Facebook :

Ville de Saint Pryvé Saint Mesmin

Pour information : vous n'avez pas besoin de compte facebook personnel pour consulter les actualités publiées sur la page de Saint-Pryvé.

Si vous possédez un compte Facebook, vous pouvez devenir fan de la page en cliquant sur « j'aime » et ainsi être alerté en temps réel des actualités de la ville.

Un compte Instagram

La ville est présente sur le réseau social Instagram : [saint_pryve](https://www.instagram.com/saint_pryve)

Un Magazine Municipal

C'Pryvé, le magazine municipal de la ville, est distribué tous les 2 mois dans votre boîte aux lettres.

Il est également disponible à l'accueil de la Mairie ou sur notre site internet rubrique « nos parutions » tout en bas. Un magazine proche de vous, composé de 24 pages d'informations et d'actualités.

RENAULT La vie, avec passion | **GARAGE DOUCET**
02 38 76 30 28

Vente véhicules Neuf & Occasion
Réparations toutes marques

210 rue des Moulins - ZA La Nivelles
ST PRYVÉ ST MESMIN
www.garagedoucet.pro-tpe.fr
garage.edoucet@orange.fr

Agencement Décoration
Conseil Installation
Jean-Michel LOUAILOUP - Diplôme de l'École Boulle

Toutes pièces intérieures
189 C Route de St Mesmin - 45750 St Pryvé St Mesmin
Tél. 02 38 56 40 19 • www.adci45.com

Particuliers & Professionnels
Vente de produits *Votre partenaire Beauté*
Petits matériels *Sud Loire !*
Mobiliers
Agencement salon

68 rte de St Pryvé
St Pryvé St Mesmin
Tél. 02 38 22 50 03
www.easy-coiff.fr

Easy Coiff

LES MICRO-CRÈCHES DU LOIRET
Le bien-être pour la petite enfance

140 route de ST MESMIN
45750 ST PRYVE ST MESMIN www.lacerisette.fr
Tél. 06 81 19 42 41

GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
Siège social : LE GIULIA - 825, rue Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE - Cedex3

Agence régionale : Centre d'Affaires Rosny II
112, av. du Général de Gaulle
93118 Rosny-sous-Bois cedex
TEL 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51

Reproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2021

www.emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr

02 38 88 54 95

étanchéité

e BRAUN

110 rue de la Folie
45400 SEMOY

02 38 88 54 95
02 38 88 56 28

couverture

02 38 86 40 44

c BRAUN

2, rue des Foulons
45400 FLEURY LES AUBRAIS

02 38 86 40 44
02 38 84 44 48



Professionnels & Particuliers

- Chauffage, Plomberie
- Climatisation
- Electricité, Automatismes
- Antennes TV, Interphonie...
- Maintenance, Exploitation d'installations
- Energies renouvelables (solaire, photovoltaïque, bois,...)

02 38 70 72 00

Z.A. La Vallée - 160 rue Léon Foucault
45140 Saint Jean de la Ruelle
gallier@gallier.fr - www.gallier-orleans.fr



Réseau International de Carrosserie

GONCALVES

CARROSSERIE - PEINTURE
MECANIQUE

50 RUE DES PLANTES
45750 SAINT-PRYVE SAINT MESMIN

02 38 56 62 09

Email : garage.goncalves@hotmail.fr
www.carrosserie-goncalves.com

NOS AGREMENTS :



Contrôle Technique
Automobile

C.C.T.A.
CERQUEIRA Agostinho

10 rue de Saint-Santin
45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Tél. 02 38 76 04 76

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
RCS Orléans : 532 139 078